



Sommaire

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions
arrêté du 27-3-2013 (NOR : MENF1300177A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national d'enseignement à distance
arrêté du 15-4-2013 (NOR : MENF1300178A)

Renouvellement de mandat

Membres de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement
arrêté du 27-3-2013 - J.O. du 6-4-2013 (NOR : MENA1303124A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur du centre universitaire de formation et de recherche Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion
avis du 11-4-2013 (NOR : ESRS 1300104V)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

NOR : MENF1300177A

arrêté du 27-3-2013

MEN - DAF A4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 27 mars 2013, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions :

- Au titre du 4° de l'article D. 313-15 du code de l'éducation susvisé, en qualité de représentants des lycéens désignés sur proposition du conseil national de la vie lycéenne :
 - Arthur Bonavi (titulaire) et Quentin Bosse Franzini (suppléant) ;
- Au titre du 7° de l'article D. 313-15 du code de l'éducation susvisé, en qualité de représentant du personnel de l'Office désigné sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives au sein de l'Office :
Monsieur André Magisson, (titulaire), représentant du Syndicat général de l'éducation nationale (Sgen-CFDT), en remplacement de Marie-Noëlle Girard.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national d'enseignement à distance

NOR : MENF1300178A

arrêté du 15-4-2013

MEN - DAF A4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 avril 2013, Jean-Yves Hermoso, sous-directeur du budget de la mission enseignement scolaire à la direction des affaires financières est nommé au conseil d'administration du Centre national d'enseignement à distance, en qualité de représentant suppléant de l'État au titre du a) du 1° de l'article R. 426-5, en remplacement d'Olivia Lemarchand.

Mouvement du personnel

Renouvellement de mandat

Membres de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement

NOR : MENA1303124A

arrêté du 27-3-2013 - J.O. du 6-4-2013

MEN - SAAM A1

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 27 mars 2013, sont nommés membres de l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement :

Au titre du collège des élus et des gestionnaires de l'immobilier scolaire et universitaire

En qualité de représentants du Sénat

Au lieu de :

- Titulaire : Brigitte Gonthier-Maurin

Lire :

- Titulaire : Monsieur Michel Le Scouarnec

En qualité de représentants de l'Association des régions de France

Au lieu de :

. Premier suppléant : Alain Bussiere

Lire :

. Premier suppléant : Madame Dominique Bru

En qualité de représentants de l'Association des départements de France

- Titulaire : Mathieu Hanotin

. Premier suppléant : Gérard Allard

- Titulaire : Serge Boulanger

. Premier suppléant : Francis Courel

- Titulaire : Henri Colin

. Premier suppléant : Alain Galteau

En qualité de l'Association des maires de France

- Titulaire : Monsieur Daniel Groscolas

. Premier suppléant : Christine Scelle-Maury

. Deuxième suppléant : Françoise Bouvier

- Titulaire : Adeline Hubert

. Premier suppléant : Monsieur Marcel Bauer

- Titulaire : Annick Marghieri

. Premier suppléant : Agnès Canayer

- Titulaire : Pierre Martin

. Premier suppléant : Monsieur René Benoît

- Titulaire : Sophie Mayeux

. Premier suppléant : Alain Bilbille

- Titulaire : Gilles Poux

. Premier suppléant : Jean-Pierre Bosino

. Deuxième suppléant : Pierre Barros

- Titulaire : Françoise Ribiere

. Premier suppléant : Colombe Brossel

. Deuxième suppléant : Jean-Pierre Becquet

Au titre du collège des représentants des personnels et des usagers

En qualité de représentants des établissements publics

Union nationale des syndicats autonomes (Unsa-Éducation)

Au lieu de :

- Titulaires : Jean-Marc Bœuf, Chantal Lacassagne

Lire :

- Titulaires : Monsieur Dominique Dupasquier, Mariannick Juhel

Syndicat national des lycées et collèges (Snalc-CSEN)**Au lieu de :**

- Premier suppléant : Albert-Jean Mougin
- . Deuxième suppléant : Nathalie Duvshani

Lire :

- . Premier suppléant : Nolwenn Le Bouter
- . Deuxième suppléant : Jean-Charles Zurfluh

Confédération générale du travail (CGT)**Au lieu de :**

- Titulaire : Bernard Joly

Lire :

- Titulaire : Philippe Branche

Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)**Au lieu de :**

- . Premier suppléant : Jean-Marc Magnet
- . Deuxième suppléant : Rabah Mezine

Lire :

- . Premier suppléant : Jean-François Fecho

Au titre du collège des représentants de l'État, des chefs d'établissements et des personnalités qualifiées**Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

- Titulaire : Catherine Chauffray

Ministre chargé de l'intérieur**Au lieu de :**

- . Premier suppléant : Bernard Nouvier

Lire :

- . Premier suppléant : Colette Kraus

Ministre chargé des collectivités territoriales**Au lieu de :**

- . Deuxième suppléant : Élisabeth Jougla

Lire :

- . Deuxième suppléant : Chloé Lacondemine

Ministre chargé du Budget**Au lieu de :**

- Titulaire : Maud Phelizot
- . Premier suppléant : Pierre-Eloi Bruyère

Lire :

- Titulaire : Philippe Jarraud
- . Premier suppléant : Anne Wittmann

Ministre chargé de la fonction publique**Au lieu de :**

- . Premier suppléant : Estelle Denis
- . Deuxième suppléant : Agnès Agrafeil-Marry

Lire :

- . Premier suppléant : Sarah Soubeyrand
- . Deuxième suppléant : Sophie Guilbot-Christaki

Ministre chargé de l'agriculture**Au lieu de :**

- Titulaire : Marion Zalay
- . Premier suppléant : Bernard Preponiot
- . Deuxième suppléant : Bernard Droguet

Lire :

- Titulaire : Mireille Riou-Canals
- . Premier suppléant : Corinne Sadot
- . Deuxième suppléant : Madame Valérie Meigneux

Ministre chargé de l'outre-mer**Au lieu de :**

- Titulaire : Véronique Deffrasnes
- . Premier suppléant : Sandrine Odoul-Piroué

Lire :

- Titulaire : Sandrine Odoul-Piroue
- . Premier suppléant : Monsieur Joël Roch

Ministre chargé des personnes handicapées

Au lieu de :

- . Deuxième suppléant : Madame Ahez Le Meur

Lire :

- . Deuxième suppléant : Marie Golhen

En qualité de personnes qualifiées

Au lieu de :

- Jocelyne Leydier

Lire :

- Françoise Boutet-Waïss

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur du centre universitaire de formation et de recherche Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion

NOR : ESRS 1300104V

avis du 11-4-2013

ESR - DGESIP B2

Les fonctions de directeur du centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion sont déclarées vacantes à compter du 1er septembre 2013.

Créé par le décret n° 2002-522 du 16 avril 2002, le centre Jean-François Champollion est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, doté de l'autonomie administrative et financière. Son siège est situé à Albi (Tarn).

Il a pour mission de dispenser en formation initiale un enseignement supérieur généraliste et professionnel. Il organise des formations préparant aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur. Il peut également conduire des activités de recherche et assurer des missions de formation continue.

Conformément à l'article 8 du décret du 16 avril 2002 précité, le centre est dirigé par un directeur, enseignant-chercheur, nommé pour une durée de trois ans par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur sur une liste de trois noms proposée par le conseil d'administration.

Le directeur représente le centre, prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration et notamment le budget de l'établissement, est ordonnateur des recettes et des dépenses, a autorité sur l'ensemble des personnels, répartit les services d'enseignement, conclut les contrats, conventions et marchés et constitue les jurys d'examens.

Les candidats à cette fonction doivent faire parvenir leur demande, comprenant une lettre de candidature et un curriculum vitae, dans le délai de trois semaines suivant la date de parution du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au président du conseil d'administration, centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion, place de Verdun, 81012 Albi cedex.

Une copie du dossier doit être adressée au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, département de la réglementation, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05, ainsi qu'au recteur de l'académie de Toulouse, place Saint-Jacques, BP 7203, 31073 Toulouse cedex 7.